

RAPPORT ANNUEL CONJOINT 2008

Janvier 2010

Table des matières

0. Résumé	1
0.1 Principales évolutions politiques/économiques de la pauvreté sociales en 2008 (y compris commerce et APE)	1
0.2 Gouvernance et mise en œuvre du Plan d'Action sur la Gouvernance	2
0.3 Réalisations et perspectives en matière de coopération au développement	2
0.4 Efficacité de l'Aide	3
0.5 Processus de la revue	3
1. La performance du pays	4
1.1 Mise à jour de la situation politique et de la gouvernance politique	4
1.2 Mise à jour de la situation économique et de la gouvernance économique	5
1.3 Mise à jour de la situation de la pauvreté et de la situation sociale	7
1.4 Mise à jour de la situation environnementale	8
2. Revue de la coopération passée et présente	9
2.1 Rapport sur les performances financières du FED	9
2.2 Rapport sur l'appui budgétaire général et sectoriel	11
2.3 Les projets et programmes dans les domaines focaux et non-focaux	12
2.3.1 La contribution aux performances du pays des projets et programmes dans le(s) domaine(s) de concentration du DSP	12
2.3.2 Les résultats de développement obtenus par les projets/programmes dans les domaines hors concentration	14
2.3.3 Les résultats obtenus dans l'appui aux ANE	15
2.4 Autres coopérations	16
2.5 Politique et cohérence pour le développement	19
2.6 Dialogue avec le parlement, les autorités locales et les ANE	19
2.7 L'efficacité de l'aide	20

Rapport Annuel Conjoint 2008

0. Résumé

0.1. Principales évolutions politiques/économiques/de la pauvreté/sociales en 2008 (y compris commerce et APE).

Sur le **plan politique**, l'année 2008 a été marquée par les événements suivants:

- Les manifestations de février contre la vie chère qui ont vu des mouvements de protestation se transformer en troubles réprimés par les forces de l'ordre avec un nombre de victimes compris, selon les sources, entre 40 et 100 personnes. En parallèle à des réductions et annulations de peines, le gouvernement a pris des mesures de lutte contre la vie chère notamment le gel des taxes sur les produits de première nécessité, la hausse du SMIG et des salaires dans la fonction publique et la réduction du prix des carburants à la pompe.
- En août, une révision de la constitution a été adoptée par voie parlementaire. Les principales modifications renforcent "l'institution présidentielle": suppression de la limitation du nombre de mandat présidentiel, renforcement des garanties de non poursuite du chef de l'Etat à l'issue de son mandat.
- En août également a eu lieu la cérémonie officielle de transfert définitif d'autorité dans la presqu'île de Bakassi au Cameroun par le Nigeria conformément à l'accord de Greentree en présence des représentants des quatre Etats témoins (Etats-Unis, France, Allemagne et Grande-Bretagne) et du Représentant spécial du SG de l'ONU, président de la Commission mixte Cameroun-Nigeria, Saïd Djinnit.
- Les décrets présidentiels, portant nomination des 14 membres (12 pour le Conseil électoral et 2 pour la Direction générale) d'ELECAM, nouvel organe chargé de l'organisation des élections ont été adoptés respectivement les 30 et 31 décembre 2008.

Au **plan économique**, sur la période 2003-2007 le PIB a enregistré un taux moyen de croissance réelle de 3,32%. Même si les estimations de 3,9 pour 2008 se confirmaient, le profil de croissance serait toujours en dessous de celui projeté dans le DSRP. La croissance économique reste fragile au Cameroun. La demande intérieure a constitué le moteur exclusif de la croissance (3,54%) alors que les dépenses d'investissement n'ont contribué en moyenne que pour 0,44% et que les exportations nettes s'illustrent par une contribution négative (-0,22%). La politique économique suivie par le Gouvernement depuis la reprise du dialogue avec le FMI (en 2005) garantit la stabilité du cadre macroéconomique mais le pays continue de souffrir de nombreuses contraintes structurelles. Rendre la croissance au Cameroun plus forte et plus durable passe par un développement et une diversification des activités économiques, pour faire face au déclin prévisible des recettes pétrolières. Ceci requiert un climat des investissements plus propice qu'actuellement. En effet, le taux d'investissement, notamment privé, reste faible, tandis qu'on observe une sous consommation de l'investissement public.

En matière de **pauvreté**, la récente enquête sur les ménages au Cameroun (ECAM III) montre que la pauvreté est restée stable entre 2001 et 2007 passant de 40,2% à 39,9% avec une diminution de 5 points en ville et une augmentation de 3 points dans les zones rurales ce qui pose la question de la répartition des gains de la croissance au Cameroun.

Sur le plan **social**, au vu de l'évolution actuelle, il est improbable comme le mentionne un rapport national élaboré en 2008, que le pays puisse atteindre les objectifs du millénaire pour le développement en 2015. Une relance des interventions en faveur de l'atteinte des OMD devrait voir le jour en 2009 avec les engagements du nouveau DSRP dont la publication est attendue au premier semestre et devrait constituer le socle commun pour le développement d'une stratégie en faveur de la croissance et de l'emploi.

Suite au paragraphe le 18 décembre 2007 d'un accord d'étape vers l'**APE** entre le Cameroun et l'UE, et alors que les négociations pour la conclusion d'un accord de partenariat économique complet entre l'UE et l'Afrique centrale ont continué à progresser avec certaines difficultés en 2008, le gouvernement a décidé de signer l'accord ce qui a été fait le 15 janvier 2009. Malgré ou à cause de cette signature, les préoccupations concernant l'impact de l'APE restent vives surtout auprès des organisations de la société civile avec lesquelles le gouvernement tout comme la délégation poursuivent le dialogue. Il est également prévu une sensibilisation des parlementaires camerounais à la portée de ces accords.

0.2. Gouvernance et mise en œuvre du Plan d'Action sur la Gouvernance.

La faible qualité de la gouvernance et l'importance de la corruption demeurent préoccupants et pèsent fortement sur le développement économique et social du pays. La position du pays a reculé dans le classement de Transparency International (164^{ème} position en 2009 contre 158^{ème} en 2008). Pour ce qui est de l'environnement des affaires, le Cameroun occupe en 2008 la 164^{ème} position sur 181 pays classés et sa place est en régression par rapport à l'année précédente (en 2007, 158^{ème} sur 175 pays). Le profil de gouvernance du pays a été mis à jour par la délégation en consultation avec les partenaires techniques et financiers et des représentants de la société civile. L'évaluation du profil de gouvernance a été discutée à l'occasion du dialogue politique et le gouvernement prépare une mise à jour de l'évolution telle que présentée en 2007.

0.3. Réalisations et perspectives en matière de coopération au développement.

Suite à signature fin 2007 par le Commissaire Louis Michel et l'ON du Cameroun, M Motazé du Document de stratégie pays/Programme indicatif national pour la période 2008-2013, l'année 2008 a été marquée par la préparation et approbation du Programme d'action annuel de 2008 dans le cadre du 10^{ème} FED pour un total de 114,5 M€, qui représente 48 % de l'enveloppe du PIN. Le PAA de 2009 devrait permettre d'atteindre un taux d'engagement dépassant 85 % de l'enveloppe "A" du 10^{ème} FED.

La mise en œuvre des engagements primaires du 9^{ème} FED (dont les derniers ont été approuvés en septembre 2007) a continué pendant l'année. Le taux de **contractualisation** des fonds PIN du 9^{ème} FED (A + B) a atteint **80 %** fin 2008, avec 34,4 M€ engagés en contrats et devis programmes. En ce qui concerne les **paiements**, le total des paiements pendant l'année tous instruments confondus a été de 59,4 M€ (dont 37,4 M€ sur le PIN du 9^{ème} FED). Le taux de paiement des fonds PIN du 9^{ème} FED (A + B) est passé **de 34 % à 54 %** au cours de l'année.

La négociation d'un **accord de partenariat volontaire (APV) FLEGT** (Forest Law Enforcement, Governance and Trade) entre la République du Cameroun et l'UE (lancée officiellement le 28 septembre 2007), s'est poursuivie pendant l'année et devrait aboutir pendant la première moitié de 2009.

La coopération est restée excellente pendant la période avec l'Ordonnateur National et ses services, ainsi qu'avec les différents départements ministériels (voir toutefois les limites exposées ci-dessous: contraintes et problèmes). La coopération avec les autres bailleurs est

restée elle-aussi à un très bon niveau pendant l'année (voir ci-dessous). En 2008 la délégation a continué à participer activement dans le dialogue des bailleurs avec le gouvernement sur des sujets sensibles comme la corruption, l'environnement des affaires ou les questions électorales, ainsi que sur la mise en œuvre localement l'agenda de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le renforcement du dialogue et le partenariat.

0.4. Efficacité de l'aide.

Sept ambassades représentent des Etats membres au Cameroun. La Présidence locale a été assurée en 2008 par l'ambassade de France. La coordination avec les Etats membres est régulière, les chefs de mission de l'UE se réunissant mensuellement et étant à cette occasion tenus informés par le Chef de délégation sur la coopération communautaire avec le Cameroun.

En ce qui concerne l'ensemble des bailleurs de fonds, l'année 2008 a vu la poursuite du travail des structures de coordination : « Groupe 8+6 », regroupant les 8 chefs de mission de l'UE et ceux des principaux autres partenaires bilatéraux (Etats-Unis, Canada et Japon) et multilatéraux (WB, FMI et PNUD), Comité Multi-Bailleurs et divers Comités Sectoriels dont celui sur l'économie et le commerce dont la délégation est chef de file.

Le MINEPAT a adopté un nouvel organigramme pour, entre autres, répondre de manière efficace aux exigences de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. Suite à la réunion d'Accra, un Plan Opérationnel de Mise en Œuvre de la déclaration de Paris a été présenté par le MINEPAT et constitue un progrès dans la structuration des relations entre le gouvernement et els partenaires techniques et financiers. De leur côté, les bailleurs, au sein du Comité Multi Bailleurs poursuivent un travail de structuration et de coordination des interventions en ligne avec les programmes gouvernementaux (alignement, harmonisation).

Malgré les efforts d'harmonisation et de partage du travail entre bailleurs, il persiste beaucoup d'interventions qui se développent en parallèle et se recoupent, notamment au niveau des finances publiques. Les bailleurs poursuivent leurs efforts d'harmonisation par l'intensification du travail des groupes sectoriels. Le point d'achoppement reste la prise en compte de ces efforts par le gouvernement non seulement au niveau des déclarations mais par une mise en pratique opérationnelle au niveau des ministères techniques, qui continuent à jouer la surenchère entre bailleurs. Le Comité Multi Bailleurs multiplie les initiatives pour stimuler une opérationnalisation partagée de la Déclaration de Paris alors que le gouvernement (services du MINEPAT) aurait tendance à avoir une attitude dirigiste dictant de façon prescriptive ses attentes vis-à-vis de tel ou tel bailleur (répartissant ainsi les efforts pour une plus grande efficacité mais sans demander l'avis des intéressés). Il faut espérer qu'il y aura, après cette phase d'ajustement, des améliorations dans la construction du dialogue.

0.5. Processus de la revue.

Le document ici présenté a été préparé en consultation avec les services de l'ON, les partenaires techniques et financiers et après consultation de la société civile. Il est prévu qu'il fasse l'objet d'une diffusion pour commentaires qui devraient être intégrés dans une prochaine version. A ce jour, les réactions des services techniques des ministères concernés étant toujours attendues, n'ont pu être intégrées. Il est également prévu une consultation des parlementaires et une nouvelle discussion avec des représentants de la société civile. Les responsables du Programme National de Gouvernance seront aussi consultés à propos de la mise à jour de l'évolution des engagements du gouvernement en matière de gouvernance. Ce texte fera aussi l'objet d'une relecture au sein du CMB.

1. La performance du pays.

1.1 Mise à jour de la situation politique et de la gouvernance politique

Contexte politique

Les manifestations de février contre la vie chère ont constitué l'évènement le plus marquant de l'année 2008. En l'espace de quelques heures, un mouvement de grève dans le secteur des transports a paralysé l'activité économique du pays. Des mouvements de protestation non coordonnés se sont rapidement transformés en troubles rapidement réprimés par les forces de l'ordre. Du côté de la société civile, on a fait état d'une centaine de victimes. Le gouvernement a reconnu 40 morts, des centaines de blessés et 1671 interpellations. Afin d'apaiser les esprits, et en parallèle à des réductions et annulations de peines, le gouvernement a pris des mesures de lutte contre la vie chère notamment le gel des taxes sur les produits de première nécessité, la hausse du SMIG et des salaires dans la fonction publique (15%) et la réduction du prix des carburants à la pompe.

En août, après quelques mois de débat une révision de la constitution a été adoptée par voie parlementaire. Les principales modifications renforcent "l'institution présidentielle": suppression de la limitation du nombre de mandat présidentiel, renforcement des garanties de non poursuite du chef de l'Etat à l'issue de son mandat.

La lutte contre la corruption s'est poursuivie avec de nouveaux cas de mise en détention de gestionnaires supposés indécents des finances publiques (Ministres de l'Economie et des Finances ainsi que de la Santé Publique sortants). Cette lutte baptisée au Cameroun, opération Epervier II, s'est déployée également dans les entreprises publiques et para publiques. Le niveau perçu de la corruption tel que calculé par l'ONG Transparency International reste cependant parmi les plus élevés au monde.

Les irrégularités constatées lors du double scrutin législatif et municipal du 22 juillet 2007 ont entraîné la reprise des élections dans certaines circonscriptions en 2008. Ces élections ont été marquées par une faible participation et par une victoire du RDPC dans les cinq communes concernées. L'élection du maire de Douala V, principale commune concernée, n'a pu se faire qu'après une intervention de la tutelle administrative.

La situation dans les prisons est restée extrêmement préoccupante. Les prisons de Bamenda, Douala et Yaoundé ont enregistré une douzaine de tentatives d'évasion dont certaines se sont terminées par mort d'homme (une cinquantaine en tout cette année). La surpopulation carcérale et la vétusté des locaux (aucune nouvelle prison n'a été construite depuis la décolonisation) sont des problèmes communs à tous les établissements.

La désignation des membres d'ELECAM est intervenue, après deux reports, les 29 et 30 décembre 2008. Ces nominations ont suscité de vives réactions tant dans les partis d'opposition, au sein de la population que du côté des bailleurs. C'est un sentiment général de déception qui en est ressorti. La quasi-totalité des membres de l'Institution électorale appartiennent en effet au parti au pouvoir, aucun membre du principal parti d'opposition n'est représenté et la société civile ne bénéficie pas non plus d'une place de choix. L'opportunité de créditer le système électoral camerounais n'a donc pas été saisie et ELECAM aura fort à faire pour obtenir la confiance des citoyens.

Les relations entre le Cameroun et certains pays limitrophes ont connu des tensions: expulsion de ressortissants camerounais par le Gabon, exfiltration d'un colonel équato-guinéen, arrivée dans les provinces du nord de dizaines de milliers de réfugiés tchadiens suite à la tentative de coup d'Etat à N'Djamena du début de l'année.

Le Cameroun a connu un réel succès diplomatique avec la rétrocession pacifique de la péninsule de Bakassi du Nigéria au Cameroun. Malheureusement par la suite une forte dégradation du climat de sécurité dans le Golfe de Guinée a été constatée avec la résurgence d'actes de piraterie, de grand banditisme voire de prise d'otages (Bakassi Freedom Fighters). Les forces militaires camerounaises engagées dans ce conflit ont enregistré de lourdes pertes humaines; un redéploiement du dispositif militaire dans cette zone est intervenu.

Les engagements retenus dans le Profil gouvernance restent d'application de deux ans après son adoption. Des progrès doivent encore être consentis en matière de protection des droits de l'homme et de liberté d'expression. Le système électoral doit incontestablement être modernisé, la décentralisation appliquée et une politique plus active de lutte contre la corruption menée.

1.2 Mise à jour de la situation économique et de la gouvernance économique

Depuis six ans on observe une inflexion du taux de croissance du PIB avec un taux moyen inférieur à 4%; chiffre légèrement supérieur à la croissance démographique (2,7% sur la période 2001-2007). Bien que positifs, ces résultats ne peuvent cacher le fait que les taux de croissance actuels restent en deçà des objectifs du DRSP et qu'il sera difficile pour le pays d'atteindre les objectifs de développement du millénaire pour 2015. La récente enquête sur les ménages au Cameroun (ECAM III) montre que la pauvreté est restée stable entre 2001 et 2007 passant de 40,2% à 39,9% avec une diminution de 5 points en ville et une augmentation de 3 points dans les zones rurales ce qui pose la question de la répartition des gains de la croissance au Cameroun.

La politique économique suivie par le Gouvernement depuis la reprise du dialogue avec le FMI (en 2005) garantit la stabilité du cadre macroéconomique mais le pays continue de souffrir de nombreuses contraintes structurelles. Rendre la croissance au Cameroun plus forte et plus durable passe par un développement et une diversification des activités économiques, pour faire face au déclin prévisible des recettes pétrolières. Ceci requiert un climat des investissements plus propice qu'actuellement. En effet, le taux d'investissement, notamment privé, reste faible, tandis qu'on observe une sous consommation de l'investissement public. Les contraintes les plus saillantes sont liées à la persistance de la corruption et à la présence de sérieux problèmes d'infrastructures, notamment routières et énergétiques. En outre, le cadre réglementaire demeure mal adapté de par l'imprévisibilité des réglementations et de leur application, une faible efficacité de l'appareil judiciaire, une taxation mal appliquée et des problèmes d'accès et de coût des crédits pour les entreprises.

Le 9 Janvier dernier le conseil d'administration du FMI a adopté le rapport de la 6^{ème} et dernière mission de revue du programme du gouvernement appuyé par la FRPC. Lors de la présentation de son Programme économique pour 2009, le Premier Ministre a assuré que le Gouvernement souhaitait maintenir le dialogue avec le FMI.

On peut craindre pour 2009 une propagation de la crise financière via le ralentissement de la croissance mondiale: les exportations dans les secteurs du bois, de l'aluminium et du coton diminuent faute de demande mondiale dynamique; la baisse du prix et de la demande de pétrole devrait conduire à des recettes pétrolières en baisse, et peser sur le niveau des dépenses de l'Etat.

Selon une étude de la FAO, entre février 2005 et février 2008, les prix des produits alimentaires ont flambé de 19,8% au Cameroun, tirés par les fortes hausses des prix des produits pétroliers puis par les prix des produits laitiers et céréaliers sur le marché international, ce qui s'est traduit par de fortes tensions inflationnistes au cours de la période. Face au problème de pouvoir d'achat les autorités camerounaises ont agi en 2006 puis en 2008 sur deux variables, celles des revenus et celle des prix. Les rémunérations (salaires et primes) des fonctionnaires, réduites des 3/4 en 1993 et bloquées depuis, ont ainsi été réévaluées en moyenne de 20%. Une moindre augmentation des prix des produits pétroliers a finalement été décidée ainsi que la suspension des droits de douane (ou leur réduction) sur certains produits de première nécessité.

L'exercice qui consiste à faire ressentir rapidement au plus grand nombre une amélioration sensible de leurs conditions de vie est difficile à conduire dans un pays où les fonctionnaires ne représentent que 3% de la population active et les employés du secteur formel 6%. Une part significative de la réussite de ce plan repose donc sur la réalité des baisses de prix, dans la durée, avec toutes les incertitudes que l'on connaît. Par ailleurs, l'autre facteur économique à prendre en compte est l'impact des quelques 100 milliards de FCFA injectés en un an dans l'économie camerounaise par la revalorisation des salaires de la fonction publique qui ne semblent pas s'être traduit par une augmentation de la demande de produits locaux.

En octobre 2008, le Comité de pilotage de la Plateforme de Dialogue sur les Finances Publiques- regroupant gouvernement et principaux bailleurs – a finalement adopté le rapport d'évaluation de la gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA (activité financée par la CE) et convenu qu'un plan de modernisation des finances publiques, cohérent avec le diagnostic PEFA, serait élaboré avec l'aide de consultants financés par la CE fin 2008 ou début 2009. Ce rapport, dont la notation moyenne était de C+, avait mis en exergue les principaux domaines dans lesquels des efforts restent à faire. Il s'agit particulièrement de: l'efficacité du recouvrement fiscal et douanier; le stock et le suivi des arriérés de paiement des dépenses; la programmation du budget; l'exécution du budget; le renforcement des contrôles internes et externes et l'amélioration de la sincérité des états financiers. Des actions dans ce sens pourraient être inscrites dans le plan d'actions des réformes des finances publiques.

Le rapport souligne aussi que la gestion financière pourrait être fortement améliorée par un pilotage technique, une animation plus rapprochée et permanente, la mise en place des méthodes, la révision des outils, et le contrôle, par l'administration centrale, dans les services où sont constatées les fonctionnalités les plus défaillantes.

En parallèle, le gouvernement a poursuivi ses efforts d'améliorations de la chaîne de dépenses avec la production des états détaillés allant de la dotation budgétaire jusqu'aux paiements, même s'il reste à faire le suivi physique. En dépit d'un excédent budgétaire (hors financement), la dépense en capital, source de croissance, reste faible. La principale source d'inquiétude récente dans la gestion des finances publiques, relevé par le FMI, concerne la gestion des revenus pétroliers. Des dépenses d'urgence extrabudgétaires (équivalent à plus de 0,2% du PIB) sont financées directement par la compagnie nationale pétrolière, suscitant des inquiétudes en matière de transparence budgétaire.

A cet égard, il faut noter que les préoccupations en matière financières ne manquent pas: lenteur dans la mise en œuvre des réformes économiques et financières (cf. le plan de réforme des finances publiques); équilibres financiers précaires (dérapage dans l'évolution de la masse salariale, investissements faibles) avec une faiblesse des recettes fiscales par rapport au niveau du PIB; sincérité des chiffres à améliorer et des coûts politiques élevés qui se profilent liés notamment à la mise en place du sénat, aux élections présidentielles de 2011 et au coût d'absorption de Bakassi.

Le Cameroun a adhéré à l'EITI en mars 2005. Le pilotage de cette initiative est assuré par le Comité de suivi et de mise en œuvre des principes de l'EITI (comprenant un Secrétariat technique, organe de coordination du Comité de suivi). Ses membres sont issus des secteurs public, parapublic et privé (sociétés menant des activités extractives, chambres patronales), et de la Société civile. Le plan d'actions du Comité de suivi a été adopté en octobre 2005 avec l'aide de la Banque mondiale. Un des premiers points à mettre à l'actif de ce Comité est la publication des états financiers de la SNH (Société Nationale des Hydrocarbures), ainsi que des statistiques et recettes pétrolières nationales depuis 2004. Le Cameroun a été désigné comme "pays candidat" au Conseil d'administration de septembre 2007 à Oslo. Le consortium Mazars Cameroun/Hart Group a été retenu pour la conciliation des données. Deux rapports ont été publiés, le premier en octobre 2006 (pour les exercices 2001- 2004), et le second, en mars 2007 (pour l'exercice 2006). Le comité de suivi de mise en œuvre EITI s'est réuni en septembre 2008 pour évaluer le processus d'implémentation de l'initiative au Cameroun et de dégager les perspectives pour l'avenir en matière de transparence dans la gestion de ses ressources extractives.

Après le paragraphe de l'accord intérimaire en décembre 2007, le Cameroun a œuvré pour faire avancer les négociations régionales mais les négociations restent difficiles, notamment sur le volet développement de l'accord. Le Cameroun, tout en affirmant au plus haut niveau de l'Etat sa volonté de respecter ses engagements vis-à-vis de l'UE, a décidé de repousser la signature de l'accord d'étape au motif de tenir compte de la nécessaire solidarité régionale. A l'occasion des réunions 2008 de la CEMAC à différents niveaux (y compris au niveau des Chefs d'état), les partenaires du Cameroun ont demandé que le travail se fasse maintenant dans une perspective régionale.

Dans l'ensemble, l'inquiétude et le scepticisme sur l'APE restent vifs au Cameroun parmi certains membres du gouvernement et la plupart des opérateurs économiques. Une étude d'impact fiscale nationale dont la restitution a eu lieu en août 2008 et qui mettait en avant des pertes fiscales très importantes, a eu un effet désastreux sur l'opinion publique et provoqué un durcissement des positions de négociations du pays. Une étude équivalente menée par la Commission montre qu'un élargissement de l'assiette fiscale de 4%, permettrait de résorber la totalité des effets dus au démantèlement tarifaire. Ce résultat, compte tenu des appréhensions sur sa faisabilité et sa viabilité, ne parvient pas à modifier les réactions négatives vis-à-vis de l'APE. La plupart des articles et des interventions sur l'APE mentionnent toujours la nécessité de mettre à niveau les entreprises du pays pour les préparer au "choc" de l'APE. A cet égard, il faut noter le lancement officiel en novembre 2008 du programme pilote de mise à niveau des entreprises conduit en partenariat avec l'ONUDI et financé par le PASAPE 9^e FED.

1.3 Mise à jour de la situation de la pauvreté et de la situation sociale

L'évaluation de la pauvreté et des conditions de vie des populations au Cameroun montrent une stagnation de la pauvreté pour la période 2001 à 2007 et une absence d'amélioration effective des conditions d'existence des ménages accompagnée de la dégradation de certains indicateurs sociaux. La différence de situation entre les milieux urbain et rural se creuse, la

pauvreté augmentant en milieu rural en particulier dans les 3 provinces du septentrion. Le gouvernement reconnaît qu'avec la stratégie actuelle les OMD ne pourront être atteints à l'échéance 2015. Le taux net de scolarisation a connu une légère hausse (0.3 points entre 2001 et 2007). Il atteint fin 2007 71,9% ce qui est plutôt positif. La scolarisation des filles dans le primaire connaît une nette amélioration mais régresse dans le secondaire ce qui interdit de conclure à un progrès global du niveau de l'alphabétisation des femmes. Les principaux problèmes restent l'insuffisance d'enseignants à tous les niveaux d'enseignement et leur déploiement déséquilibré, l'insuffisance de matériels pédagogiques, un accès difficile aux livres et la non effectivité de la gratuité de l'école primaire dans certaines localités.

Même constat dans le domaine de la santé. Malgré les efforts consentis, les objectifs ne seront pas atteints d'ici 2015. Le taux de mortalité des moins de cinq ans est encore trop élevé (de l'ordre de 144‰ contre 75,8‰ attendu pour 2015), le taux de prévalence VIH/SIDA également (5,5%). Le paludisme reste la première cause de mortalité. On note la persistance des maladies infectieuses et parasitaires qui s'explique par l'insuffisance des conditions d'hygiène et d'assainissement, la faible accessibilité à l'eau potable (53% de la population n'y a pas accès) et la couverture vaccinale des enfants qui reste faible (65% en 2004). De manière générale, l'accès aux médicaments reste encore difficile, les équipements dans les structures de soins largement insuffisants, tout comme le personnel médical qui est parfois inexistant dans certains centres de santé. L'accès au personnel pour se faire soigner est en outre très souvent monnayé dans les centres de santé publics.

Dans le domaine du travail et de l'emploi, l'enquête sur l'emploi et le secteur informel a révélé que plus de 75% des personnes occupées sont en situation de sous-emploi. Le secteur informel investi principalement par les femmes et les jeunes est le principal pourvoyeur d'emplois (9 emplois sur 10). Ces emplois sont cependant précaires et ne génèrent pas des revenus suffisants pour améliorer les conditions de vie des populations.

La relative faiblesse de la croissance de l'économie camerounaise ces dernières années constitue un obstacle majeur à la réduction sensible et durable de la pauvreté. Celle-ci repose sur une accélération forte et durable du rythme de la croissance économique (supérieure à 6 ou 7%) et une croissance "favorable aux pauvres", bénéficiant au monde rural, qui est pour l'heure loin d'être atteinte. Les caractéristiques majeures de la pauvreté au Cameroun sont le faible niveau de revenu, la vie dans l'insalubrité, l'insécurité et la criminalité, la sous-alimentation et les difficultés d'accès à la justice, à l'éducation et aux soins.

Autres éléments dont il faut tenir compte dans l'appréciation globale de la situation sociale camerounaise : la persistance d'entraves au développement économique qui ne bénéficient pas aujourd'hui d'une attention suffisante. Les populations souffrent de leur enclavement du à l'accès difficile aux infrastructures de base telles que l'électricité, les routes, l'eau et les TIC. L'électrification, surtout rurale, reste insuffisante. Les problèmes d'accès à l'eau demeurent et continuent de freiner les efforts consentis dans les autres domaines pour endiguer la pauvreté.

1.4 Mise à jour de la situation environnementale

Le Cameroun jouit d'une grande variabilité climatique, édaphique et écologique, qui se traduit par une richesse biologique quantitative et qualitative. 14% du territoire est constitué de parcs, de réserves et de concessions de conservation. La couverture permanente de forêts de production est d'environ six millions d'hectares. L'apport du secteur forêt-environnement au

¹ A l'exception de données récentes, ce chiffre comme les autres fournis sous ce point date de 2004.

PIB est de 11%. Le secteur constitue la deuxième plus grande source de revenu d'exportation après le pétrole et représente le plus grand employeur hors secteur public du Cameroun.

La gestion de ce secteur, qui constitue un enjeu écologique national (préservation de la biodiversité et de la fertilité globale des milieux, régulation climatique) mais aussi mondial (de par notamment sa localisation dans le Bassin du Congo), a une incidence directe et déterminante sur l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement en général et sur la réduction de la pauvreté et la gestion durable de l'environnement en particulier.

Bien que les problématiques de protection de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles figurent parmi les axes stratégiques du document national de réduction de la pauvreté, la situation environnementale au Cameroun demeure préoccupante à savoir: une faiblesse institutionnelle qui freine l'intégration réelle de l'environnement dans les politiques sectorielles; une dégradation continue de la biodiversité forestière malgré la mise en œuvre du Programme Sectoriel Forêts Environnement (PSFE); de véritables risques de santé humaine et d'explosion sociale à court terme, liés à la dégradation de l'environnement en milieu urbain et, en particulier, à la pollution industrielle et à l'accès à une eau de consommation salubre.

Le changement climatique est une réalité et ses effets se font d'ores et déjà sentir au Cameroun. L'élévation de la température et la modification du régime de précipitations pourront avoir des impacts sévères sur les activités agricoles et d'élevage, la couverture forestière dans le sud du pays, le processus de désertification et de dégradation des sols dans le nord et les régimes des débits du réseau hydrographique. L'élévation prévue du niveau des océans aura des impacts sur les zones côtières. Ces impacts potentiels doivent être pris en compte dans toute politique de développement durable.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, l'abondance de ressources potentielles en hydroélectricité et gaz naturel n'a pas incité le Cameroun à s'investir en direction des énergies nouvelles (solaire ou éolien). Le solaire connaît toutefois quelques initiatives d'ONG ou de groupes pétroliers. Des reconnaissances de sites potentiels pour l'éolien ont été initiées (régions de montagne, zone de Kaelé). La gestion durable du bois-énergie (bois de feu et charbon de bois) fait l'objet de l'attention du ministère en charge des forêts dans le cadre du PSFE. Ainsi ont été créées à Maroua et Garoua des Unités d'appui stratégique (UAS) dont les objectifs sont d'élaborer, dans un cadre concerté, des schémas directeurs d'approvisionnement urbain en bois énergie, de susciter la gestion communautaires des bassins de production et la création de marchés ruraux pour le bois énergie, d'adapter la réglementation et la fiscalité afférentes, de promouvoir les foyers améliorés.

En dépit des problèmes ci-dessus évoqués, des signaux positifs sont observés quant à la volonté politique de permettre une bonne gestion de l'environnement au niveau national, que ce soit à travers la signature de nombreuses conventions internationales ou du point de vue institutionnel, politique et législatif.

2. Revue de la coopération passée et présente

2.1 Rapport sur les performances financières du FED

En termes d'**engagements individuels/contrats** les objectifs établis sur base semestrielle ont été réalisés et même dépassés. En termes de **paiements**, l'objectif de paiements sur les PIN pour le deuxième semestre de l'année était de 28,7 M€ et les paiements réalisés ont été de 33,7 M€, soit 118 % de l'objectif. Au total, **tous instruments financiers confondus**, le **montant total des paiements** au titre de l'aide au Cameroun gérée par la CE pendant l'année 2008 a été de **59,4 million d'euros**, distribués comme suit:

	2007	2008
PIN et FAS	35,9	40,8
PIR et TPS	9,6	3,7
Facilités ACP	1,9	1,1
Sous-total FED	47,4	45,6
Stabex	6,4	6,2
Matrice des mesures	0,7	0,1
Sous-total Fonds de contrepartie FED	7,1	6,3
Programme Bananas	8,5	3,4
Lignes budgétaires thématiques	3,0	2,5
Aide humanitaire aux réfugiés	0	1,6
Sous-total Budget	11,5	7,5
Total dons CE	66,0	59,4

Ce volume de paiements de **59,4 M€** en 2008 représente une diminution par rapport aux **66,0 M€** de l'année précédente.

Dans l'ensemble, les **paiements directs du FED** se maintiennent à presque le même très bon niveau de 2007. Les fonds PIN ont eu une meilleure performance qu'en 2007 (notamment le programme routier, le PACDDU et les projets finances publiques), mais des réductions significatives sont par contre à noter pour les fonds régionaux (essentiellement en raison de la fin des travaux de la route NTM, financée en bonne partie sur des fonds régionaux). Comme d'habitude depuis plusieurs années, le secteur routier représente (en volume de paiements) presque la moitié du programme pays. Si cette année le secteur du développement urbain (avec le déboursement de 6,2 M€ du programme PACDDU), est en deuxième position, le monde rural (Développement rural et Agriculture, élevage et pêche) prends environ 20 % du total des déboursements.

Le "reste à contracter" - **RAC** des 8^{ème} et 9^{ème} FEDs a diminué en 2008 de plus de la moitié. Cependant, l'approbation fin décembre 2008 du PAA 2008 du 10^{ème} FED l'a logiquement quadruplé. Quant au "reste à liquider" - **RAL** des 8^{ème} et 9^{ème} FEDs, il a lui diminué en 2008 de 40 %. Cependant, l'approbation du PAA 2008 du 10^{ème} FED l'a plus que doublé à la fin de l'année 2008.

	Allocation Indicative 10ème FED (M€)	Engagements prévus en 2008* (M€) (entre parenthèse part prévue d'ABS)	Engagements réalisés en 2008 (M€) (entre parenthèse part prévue d'ABS)	Réalisé/ prévu (%) (entre parenthèse % réalisé/prévu d'ABS)	Déboursements réalisés en 2008 (M€)
Domaine de concentration N°1 Gouvernance	35 à 45 M	25.5	25.5		
Domaine de concentration N°2 Intégration Régionale	158 à 168 M	87	87		
<...>					

Appui Budgétaire Général	0				
Domaines non focaux	Max 35,85 M	2	2		
- FCT					
- ANEs					
- <...>					
Total enveloppe -A	239 M	114.5	114.5	100	0
Total enveloppe -B	6,9 M				
Total PIN 10ème FED	245,9 M				

* comme prévu dans le chronogramme joint au DSP

** si pertinent, diviser les domaines de concentration en sous-domaines d'intervention principaux; là où un appui budgétaire a été prévu, prière de préciser dans un commentaire sur le tableau les modalités effectives de mise en œuvre et de commenter les écarts possibles par rapport aux modalités prévues

2.2 Rapport sur l'appui budgétaire général et sectoriel.

Il n'y a pas d'appui budgétaire en cours ou en voie de programmation au Cameroun.

Le DSP/PIN 10^e FED précise cependant que s'il est estimé que la mise en œuvre du DSRP est satisfaisante, que le cadre macro-économique est satisfaisant et que les réformes lancées dans le domaine des finances publiques et dans la gouvernance en général permettent d'utiliser l'instrument de l'appui budgétaire, il sera possible de réorienter la programmation vers les appuis budgétaires sectoriels, voire général.

Toutefois, les résultats de l'évaluation de la gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA², évaluation qui date de janvier 2008, mettaient en évidence certaines faiblesses persistantes. Le rapport souligne la nécessité d'adopter un plan de modernisation de la gestion des finances publiques et que la gestion financière pourrait être fortement améliorée par un pilotage technique, une animation plus rapprochée et permanente, la mise en place des méthodes, la révision des outils, et le contrôle, par un meilleur pilotage par l'administration centrale dans les services où sont constatées les fonctionnalités les plus défectueuses.

Certaines évolutions constatées fin 2008 sont encourageantes (réunion du Comité de pilotage de la Plateforme de dialogue, lancement des travaux de finalisation du plan de modernisation, etc.) mais jugées encore insuffisantes pour programmer un appui budgétaire en 2009.

En ce qui concerne le cadre macro-économique, Le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de son programme FRPC avec le FMI. Il devait se terminer au 30 juin 2008, mais le gouvernement a demandé sa prolongation jusqu'en janvier 2009. Les travaux de révision de la stratégie de réduction de la pauvreté pour l'élaboration d'un DSRP de 2^e génération sont en cours.

² Voir paragraphe 1.2

Aucun autre partenaire technique et financier du Cameroun ne prévoit pour l'instant d'instruire à court terme un programme d'appui budgétaire. Les projets financés sur le FED en appui à la réforme des finances publiques en cours PAGT et PAPDEP du 9^{ème} FED, et le PARFIP du 10^{ème} FED ont pour objectif de contribuer au renforcement de la gouvernance et à la préparation du Cameroun à l'appui budgétaire de la CE.

2.3 Les projets et programmes dans les domaines focaux et non-focaux

2.3.1 La contribution aux performances du pays des projets et programmes dans le(s) domaine(s) de concentration du DSP

Le gouvernement du Cameroun a poursuivi la révision de la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP de 2^e génération) en mettant l'accent sur la promotion de la croissance et de l'emploi, ainsi que la mise en œuvre du programme économique et financier soutenu par la FRPC du FMI. Les trois programmes du 9^e FED dans le domaine de l'appui à la **gouvernance en matière de finances publiques** (PAGT, PAPDEP et PASAPE) ont contribué à ces deux chantiers du gouvernement de la façon suivante.

Le Programme pour l'amélioration de la Gouvernance et de la Transparence dans la gestion des finances publiques (PAGT, 11,9 M€) a tout d'abord soutenu le processus de révision du SRP en finançant la réalisation de la 3^{ème} enquête camerounaise sur les ménages (ECAM II) dont l'objectif était de mesurer l'évolution de la pauvreté entre 2001 et 2007. Il appuie aussi l'élaboration d'une Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique (SDNS) qui devrait être adoptée début 2009. Par ailleurs, il contribue à la mise en œuvre des réformes financières via un soutien au fonctionnement et aux activités de la Plateforme de dialogue, le financement de l'étude PEFA et des travaux de finalisation du plan de modernisation des finances publiques. La bonne exécution du programme reste toutefois contrainte par les retards accumulés dans l'agenda de réforme des finances publiques et de la Plateforme de Dialogue (PFD).

Le Programme d'appui à la programmation des dépenses publiques (PAPDEP, 4 M€) quant à lui est venu en soutien du processus de révision du DSRP et des mesures de réformes des finances publiques. On peut citer à son actif, le financement de l'actualisation de certaines stratégies sectorielles et des cadres des dépenses à moyen terme (CDMT) de quelques ministères. L'accélération de la consommation des ressources, en particulier PPT, tout en renforçant la qualité de la dépense constitue un axe majeur de la stratégie du Gouvernement pour accélérer la croissance et réduire la pauvreté. Cependant, la mesure de leurs résultats se heurte à l'insuffisance de l'information statistique. La consommation du budget d'investissement reste aussi insuffisante. Ces faiblesses, ajoutées aux besoins de renforcement des capacités des ministères dans ce domaine viennent contraindre la bonne exécution du PAPDEP.

Le Programme d'appui et de soutien à l'APE (PASAPE, 5,5 M€) a apporter un appui à la formulation des positions de négociations du Cameroun, via la mise à disposition de deux assistants technique internationaux pour une période de six mois. Par ailleurs il appuie le renforcement des capacités des négociateurs camerounais. Enfin, il vise à contribuer au renforcement de la compétitivité du pays via l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de compétitivité et d'un programme de mise à niveau des entreprises. Le lancement du volet mise à niveau des entreprises, qui se réalisera en partenariat avec l'ONUDI, a été effectué en novembre 2008.

Le DSP/PIN 10^e FED (qui comprend la gouvernance et le commerce et l'intégration régionale comme domaines de concentration de l'aide) prévoit de prolonger et de compléter les appuis mis en œuvre dans le cadre du 9^e FED en matière de réformes de la gestion des finances publiques et d'accompagnement de l'APE. L'année 2009 devrait voir l'instruction de deux programmes:

(1) le Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques (PARFIP), d'un montant approchant les 12 millions d'euros, va poursuivre certains chantiers du PAGT et du PAPDEP (notamment les appuis à la structure chargée de suivi et de la mise en œuvre du plan de modernisation des finances publiques; à la budgétisation de quelques programmes pilotes, à la Chambre des Comptes et à l'Institut National de la Statistique) et initier un soutien à l'informatisation du Ministère des Finances et à la Direction Générale des Impôts pour améliorer la mobilisation des ressources fiscales;

(2) le Programme d'Appui au Plan de MODernisation des Douanes camerounaises (PAPMOD), d'un montant de €10 millions et qui s'inscrit dans le cadre des mesures d'accompagnement de l'accord intérimaire APE UE/Cameroun, prévoit un appui au plan de restructuration et de modernisation de l'administration des douanes à travers la facilitation dans le domaine des échanges internationaux, l'amélioration de la collecte des recettes douanières, et des actions de la lutte contre la fraude et la contrefaçon et les pratiques contraires à l'éthique et à la bonne gouvernance.

Dans le domaine des infrastructures routières, la stratégie d'intervention de la commission européenne au Cameroun mise en œuvre dans le cadre du 9^{ème} FED porte principalement sur 2 axes qui sont :

1) la réhabilitation de tronçon de routes sur les corridors régionaux (corridors de désenclavement Douala- Ndjamena et Douala-Bangui) ; 2 projets sont en cours d'exécution sur les axes Muéa-Kumba (62 km) et Garoua-Figuil (83 km) pour un budget de 60 millions d'euro

2) l'appui au renforcement des capacités institutionnelles et à la mise des réformes sectorielles (dont le MINTP est le principal bénéficiaire). Ce programme conjoint FED/C2D comprend un volet d'assistance technique, des activités spécifiques (tels que des travaux de sécurisation routière ou de réhabilitation des stations de pesage), des formations et un appui matériel (acquisition de matériel) pour un budget d'environ 17 millions d'euros.

Les 2 projets routiers après avoir rencontré des difficultés au démarrage des travaux avancent correctement et seront achevés courant 2009. Les difficultés rencontrées étaient principalement dues à des demandes de l'administration portant sur des modifications techniques des projets tels que l'élargissement de la chaussée à 7 m et à des faiblesses des études (ayant amené à faire un traitement ciment de la couche de fondation par exemple). Ces modifications ont entraîné des surcoûts importants (environ 22 millions d'euro) qui ont été, pour une grande part, pris en charge par l'état sur fonds PPTE. Seuls 4 millions d'euros par chantier reviennent à la charge du FED.

Le programme d'appui institutionnel a lui aussi rencontré des difficultés lors de son démarrage ce qui a entraîné un retard considérable dans la mise en œuvre des activités. Une évaluation conjointe de l'ON et du MINTP ont identifié les points à améliorer ce qui avec l'arrivée d'un nouveau chef de mission a permis la relance du programme dont les différents volets sont maintenant en activité.

De la même façon, les résultats dans la mise en œuvre des réformes sectorielles (notamment celle souhaitées par le gouvernement et présentées dans le MoU adopté en 2006) sont assez

mitigés. Une mission d'évaluation du MoU réalisée en octobre 2008 par un consultant indépendant, fait état d'une mise en œuvre globale d'environ 60 % des réformes proposées. Un travail important de sensibilisation et d'appropriation du MoU reste donc à faire d'autant que le lancement du programme routier du 10^{ème} FED sera conditionné à la mise en œuvre de ces réformes sectorielles.

Sur la base des enseignements tirés du programme 9^{ème} FED (et des programmes précédents) le programme routier du 10^{ème} FED (118 millions d'euros) s'inscrit dans la continuité de la stratégie actuelle portant sur l'intégration régionale par une remise à niveau des corridors de désenclavement et de renforcement des capacités institutionnelles. C'est pourquoi, l'actualisation du MoU a ainsi été considérée comme une mesure fondatrice essentielle pour la poursuite et le développement du programme routier du 10^{ème} FED à compter de 2009. L'actualisation du Programme Sectoriel Transport (PST) est également une mesure phare à conduire par le GoC.

Pour le plan d'action 2009 :

- Deux projets de routiers ont été identifiés : 1) aménagement, en collaboration avec la BM et la BAD, de la route Garouaboulaï-N'Gaoundéré, dernier tronçon du corridor Douala-Ndjamena à ne pas être bitumé ; 2) réhabilitation du tronçon Figuil vers Maroua (dans le prolongement du tronçon Garoua-Figuil actuellement cours) ;
- Les études techniques pour l'aménagement de la route Kumba Mamfé (vers le Nigéria), dans le prolongement du tronçon Muéa Kumba actuellement cours.
- La reconduction d'une partie des activités du volet d'appui institutionnel sur la base des résultats obtenus et de l'évaluation à fin de parcours du 9^{ème} FED.

Activités réalisées et/ou à réaliser dans le cadre de la programmation du 10^{ème} FED

- Le Programme pour le développement de la production agricole (20 M€) sera en accord avec les orientations stratégiques de la plateforme 'Agriculture-Elevage' développée par le MINADER et le MINEPIA. Outre l'étude destinée à définir le Programme Sectoriel 'Agriculture-Elevage' (PSAE) (étude démarrée en octobre 2008 pour une durée de sept mois), cinq études de préfaisabilité sont prévues. Trois études ont été finalisées en 2008: relance des filières 'cacao' et 'café', développement de la filière laitière et diversification des productions agricoles en zone cotonnière. Les études portant sur le développement des filières horticoles et la gestion concertée de l'espace rural auront lieu en 2009.

Ce programme, faisant partie du secteur de concentration "commerce et intégration régionale", était initialement prévu pour le PAA 2009. Afin de pouvoir inclure d'une manière concluante les résultats des différentes études, il paraît opportun de le reporter au PAA 2010.

Le programme d'appui au secteur de la justice programmé sous le 10^{ème} FED vise une amélioration de la justice commerciale et administrative. Il vise ainsi une hausse des investissements dans le pays et donc à terme à la réduction de la pauvreté. Le projet permettra de moderniser le droit commercial camerounais, de rassurer les investisseurs potentiels et d'offrir à la justice les moyens d'exercer correctement et de façon impartiale sa mission. Ce faisant, il s'inscrit dans la droite ligne des documents d'orientation du Gouvernement.

2.3.2 Les résultats de développement obtenus par les projets/programmes dans les domaines hors concentration

Enveloppe A du 9^{ème} FED

Domaine Agriculture et développement rural

- Programme d'Appui au Conseil Interprofessionnel du Café et du Cacao (PACICC, 2,2 M€)

Le DP n°1 de croisière, en cours d'exécution, a permis la formalisation de la stratégie d'Appui Rural Décentralisé Participatif où les représentants des producteurs décident des actions et des besoins prioritaires de leurs groupements.

- Programme de microprojets pour le développement des zones du lac Tchad et le Péninsule de Bakassi (3,94 M€)

Le DP de démarrage couvre la période du 15 juillet au 31 décembre 2008. La rétrocession de certaines localités de la péninsule de Bakassi encore sous occupation nigériane a eu lieu en août 2008. L'Ingénieur-conseil chargé de la coordination des activités a pris service en septembre 2008. Les deux structures locales de supervision seront opérationnelles au premier semestre 2009. Le contrat avec le Génie Militaire (pour la réalisation des infrastructures sociales à Bakassi) devra être signé en janvier 2009.

Notons aussi que le CDD et l'ON ont inauguré une école à cycle complet et un centre de santé équipé fin mai 2008 (travaux exécutés par le Génie Militaire sur fonds Stabex).

Appui à la Société civile

- Programme d'Appui à la Structuration de la Société Civile (PASOC - 5,4 millions €) (9 ACP CM 15)

Le PASOC a lancé plusieurs actions dans le cadre des quatre volets prévus par le programme, à savoir: (i) Mise en réseau; (ii) Renforcement capacité; (iii) Fond de subventions (iv) Cadre Juridique. Parmi les activités significatives sont à retenir: l'organisation de 10 séminaires de formation pour les agents de l'Etat, l'organisation de 2 séminaires pour les médias, la création d'une base de données des OSC et d'une cartographie, la mise en place du système des organisations relais, une enquête de perception sur le cadre légal et un séminaire de restitution, une enquête sur le mécanisme de concertation porté par le pouvoir publics, la mise en place du mécanisme pour octroyer les appuis directs, la préparation des lignes directrices pour le lancement de l'appel à proposition.

Activités réalisées et/ou à réaliser dans le cadre de la programmation du 10^{ème} FED

- Quant au Programme de développement rural (25,5 M€), trois provinces (Extrême-Nord, Est, Nord-Ouest) sont ciblées pour sa mise en œuvre. Différentes possibilités sont envisagées, notamment l'élaboration de programmes de développement rural intégrés ou l'utilisation d'instruments de financement multi-bailleurs existants, tels que le Programme National de Développement Participatif. L'ON et le CDD ont convenu de la nécessité de tenir des ateliers d'identification/planification (organisés en décembre 2008 et Janvier 2009) pour déterminer les actions prioritaires à conduire sur deux ou trois départements dans chacune des trois provinces retenues.

2.3.3 Les résultats obtenus dans l'appui aux ANE

L'appui aux ANE a constitué un volet important de l'action de la Délégation pour le volet gouvernance. Au-delà des projets déjà financés sur le budget, visant au renforcement des capacités des ONG, un appel à propositions a été lancé localement et a permis une contractualisation avec 6 ONG pour un montant total de près de 2 millions d'euros. Plus de

300 propositions ont été reçues pour la première phase de sélection. Les projets sélectionnés concernent majoritairement le développement rural et ont également pour objectif général le renforcement des capacités d'action des bénéficiaires. D'autres contrats ont encore été conclus sur la base d'appels à propositions lancés par le Siège. Les ANE restent des interlocuteurs privilégiés pour la délégation qui est toujours disposée à les recevoir. L'actualité d'ELECAM a été l'occasion de recevoir plusieurs organisations de la société civile ainsi que, plus particulièrement, du premier parti d'opposition.

2.4 Autres coopérations

Facilité 'Eau'

Suite au 1^{er} appel à propositions, une subvention de 1,05 M€ à la Communauté Urbaine de Douala avait été attribuée pour une opération-pilote "Eau et Assainissement" dans quatre quartiers défavorisés de la ville, opération-pilote gérée par la GTZ. Les comités de gestion par quartier ont été installés et sont fonctionnels ; depuis l'arrêt des infiltrations des eaux polluées vers les puits et leur traitement chloré, aucun cas de choléra n'a été déclaré dans ces 4 quartiers précédemment touchés.

Suite au 2^{ème} appel à propositions, deux contrats de subvention ont été signés (pour un total de 1,6 M€) : 1) "Amélioration de l'accès à l'eau, de l'assainissement, et de la qualité de l'eau dans les quartiers populaires de Yaoundé" et 2) "Amélioration de l'accès à l'eau potable, de l'assainissement de base et renforcement institutionnel pour une gestion durable de l'eau dans sept communes du département du Mbam et Inoubou".

Facilité ACP-UE pour l'énergie (11,6 millions euros)

Electrification Rurale dans la région de Rumpi (6,6 millions euros) + Electrification Rurale dans la région de l'Extrême-Nord – MIDIMA (5 millions euros). Les activités dans ces projets ont démarré correctement mais avec un certain retard et se déroulent plus lentement que selon le planning prévisionnel

Ligne budgétaire "ONG-PVD"

Le Projet pour une Pisciculture villageoise rentable dans les Provinces du Centre et de l'Ouest (589 220 €), est opérationnel depuis fin 2006. Après quelques difficultés de démarrage, les activités ont démarré et se poursuivent normalement. Dans les deux zones, une dizaine d'étangs ont été aménagés et empoissonnés par les pisciculteurs eux-mêmes.

Deux autres projets ont démarré leurs activités début 2008. Il s'agit du projet "Eau jaillissant du carrousel dans le Mbam-et-Inoubou (562 500 €)" et "Appui à la production vivrière et à l'élevage dans le Nord-Ouest (269 977 €)".

Assistance Technique et Financière à la filière bananière

L'ATF 2000 est contractualisée à 100% (décaissée à 99%), les ATF 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 sont engagées respectivement à 93%, 85%, 100%, 98% et 95%. Les incertitudes existantes quant au futur régime d'accès de la banane ACP au marché européen et à la privatisation de la CDC, ainsi que l'incapacité de la filière bananière à arriver à un consensus entre les opérateurs à propos de la répartition des subventions, ont été à l'origine d'un retard de quelques mois dans la mise en œuvre de ces ATF. Les délais successifs impartis à la filière n'ayant pas permis d'arriver à une répartition consensuelle, l'ON et la DCE ont décidé de faire cette répartition selon la clé agréée par les bénéficiaires pour les ATF précédents. Sur cette base, les appels à propositions pour les ATF 2006 et 2007 (pour un montant de 7,4 M€) seront

publiés au premier semestre 2009. 14 contrats pour un montant total de 1,8 M€ ont été signés pendant l'année et 1 M€ ont été payés. Une de ses activités spécifiques est de proposer une clé de répartition chiffrée des subventions entre bénéficiaires, en particulier pour les Conventions de financement 2006 et 2007, à engager dans les prochains mois. La CF pour l'ATF 2006 (3,21 M€), qui augmente le taux de cofinancement de la CE de 60% à 80%, a été signée en décembre 2006. La Convention de financement pour l'ATF 2007 (4,26 M€) a été signée le 21 décembre 2007.

La nouvelle assistance technique a été mise en place début novembre 2008.

Une évaluation de l'impact à court et moyen terme du Programme d'ATF a eu lieu le deuxième semestre 2008.

Ligne budgétaire thématique 'sécurité alimentaire, volet recherche' (FSTP)

Sur la base des résultats de l'évaluation finale du projet d'appui au renforcement du CARBAP (Centre Africain de Recherches sur Bananiers et Plantains) sur financement PIR, une suite a été envisagée sur FSTP. Une phase intermédiaire de 5 mois (de janvier à mai 2008) sur reliquats Stabex a été financée dans l'attente de la contractualisation du financement FSTP (2,5 M€). Cette dernière est intervenue à mi-décembre 2008.

Le rapport de l'évaluation conduite fin 2007 est positif, il oriente le centre vers le renforcement de son plan stratégique, une organisation par discipline où l'agroéconomie devra être renforcée (outils plus pertinents de mesure de la production et des flux commerciaux) et une amélioration des transferts d'innovation (plateformes multi-acteurs).

COM Stabex 1998 Unifié

Le projet "Eau potable" pour la réalisation de 100 puits communautaires a poursuivi ses activités comme prévues.

Les DP de croisière n°2 des deux programmes PDRPU-Yaoundé et PDRBA-Moungo Nkam ont été signés (15 nov. 2008 – 14 nov. 2009). Ces deux programmes devraient bénéficier en 2009 (par le biais d'un avenant au COM Stabex 1998 Unifié) de la redistribution du reliquat (1 milliard FCFA) non affecté à la réduction de la dette dans le secteur rural.

L'évaluation à mi-parcours de ces programmes a été lancée en novembre 2008. Les rapports provisoires seront présentés en début janvier 2009. Les deux PDR s'exécutent normalement. Toutefois, la rigueur du montage des dossiers d'études et de préparation des DAO entraîne parfois une mise en œuvre moins rapide que prévue. Par ailleurs, compte tenu de la stratégie d'approche participative, l'impact de ces PDR ne pourra pleinement se faire sentir que s'ils peuvent être exécutés sur une période de temps adéquate, et il conviendrait de prévoir, si possible, l'inclusion dans l'avenant susmentionné d'une prorogation de la période de mise en œuvre de ces projets.

Les activités de pérennisation et de consolidation des acquis du PDRP-Logone & Chari, lancées en novembre 2006, se poursuivent dans le cadre du dernier DP. L'implication du maître d'œuvre (Délégation provinciale du MINADER) a été renforcée; les comités de pilotage tenus en juin et en septembre 2008 ont constaté une amélioration significative du processus d'appropriation.

Les études préalables achevées, le Protocole d'Accord concernant les activités de pérennisation dans la Plaine Tikar portant sur les acquis du Programme d'Aménagement clôturé en 2005 a permis la contractualisation d'activités de réhabilitation de trois adductions d'eau potable, de quatre vingt cinq puits et de contrôle des travaux.

Enveloppe B du 9ème FED

- Grippe aviaire (2,7 M€)

Compte tenu des retards dans sa mise en œuvre, l'Accord de Contribution entre la DCE et le PNUD a fait l'objet d'un Avenant qui le prolonge jusqu'à fin 2008. Afin d'assurer la finalisation de certaines activités prévues et pas terminées, un avenant à la CF est en cours de signature par le Siège. Il prévoit le réaménagement budgétaire et une prolongation de six mois de la période de mise en œuvre (jusqu' au 30 juin 2009). Par conséquent, un deuxième avenant à l'Accord de Contribution sera également à signer.

- Programme de Sécurité Alimentaire et de Développement dans les trois provinces septentrionales du Cameroun (3M€)

Conformément aux conditions établies par l'Accord-cadre Administratif et financier entre la Communauté européenne et le Système des Nations-Unies, le PAM assure la mise en œuvre du programme conjoint selon ses procédures et rend compte sur l'atteinte des objectifs.

- Aide humanitaire

Le Cameroun a également bénéficié d'une décision d'aide d'humanitaire de 2 M€, afin de faire face, en début de l'année 2008, à la détérioration de la situation humanitaire aux frontières Est du pays, due à la fois à l'afflux de réfugiés tchadiens et à l'arrivée de réfugiés centrafricains suite respectivement aux conflits au Tchad et à l'insécurité en République centrafricaine. Cette aide a contribué à apporter un soutien dans les sites et les camps pour les réfugiés tchadiens et centrafricains, ainsi qu'à la population hôte, pour subvenir aux besoins de première nécessité.

- Lac Nyos (enveloppe B - 9ème FED)

La Convention de financement du projet d'aménagement des voies d'accès au Lac Nyos (2,5 M€) a été signée en septembre 2007. Les contrats pour l'exécution et le contrôle des travaux sont en phase d'attribution et les travaux pourraient effectivement démarrer dès le premier semestre 2009.

- Lac Nyos (enveloppe B - 10ème FED)

Les résultats de l'étude en vue de la définition de l'intervention à faire sur le barrage naturel du lac sont connus depuis le début du 2nd semestre 2008 et préconisent le renforcement du massif barrage avec réalisation d'un déversoir au-dessus du barrage.

Le budget prévu pour le financement des opérations de renforcement de ce barrage doit être d'environ 9.5 millions d'euros.

Il se pose un problème de financement des travaux sur le barrage car la dotation initiale pour l'enveloppe B 10^{ème} FED est de 5.2 millions d'euros pour le Cameroun.

Des démarches entreprises par la DCE sont en cours pour démontrer le caractère "catastrophe et urgence" du barrage du lac Nyos afin de recevoir une augmentation du budget nécessaire à la réalisation du projet.

En accordant un prêt de 4.1 m d'euros à la Société des Plantations de Mbanga la **Banque Européenne d'Investissement** a renouvelé en 2008 son soutien à l'agriculture commerciale camerounaise. Ce financement appuie l'expansion et l'amélioration des rendements d'une plantation de bananes-dessert située à 60 km au Nord de Douala ainsi que l'augmentation des capacités de conditionnement des récoltes. Le projet contribuera à la relance de la filière bananière au Cameroun et à l'accroissement des échanges commerciaux avec l'Union européenne ; il créera un millier d'emplois en milieu rural. Ce projet est également soutenu par la Commission européenne au moyen de dons dans le cadre de l'Assistance Technique et Financière de la filière bananière.

La Banque a continué en 2008 à mettre en œuvre deux accords de financement déjà en place qui visent à soutenir d'une part les infrastructures d'électricité et d'autre part les projets du secteur privé de taille réduite. Dans le premier domaine, la BEI au moyen d'un prêt de 65 m d'euros soutient un programme d'investissements d'AES SONEL étalé sur 5 ans pour améliorer l'exploitation des barrages et centrales hydroélectriques, augmenter les performances du transport et de la distribution d'électricité et connecter de nouveaux consommateurs. La Banque intervient en co-financement avec d'autres institutions de financement majeures, à savoir SFI, BAFD, Proparco, DEG et BDEAC. Dans le domaine des projets privés, une ligne de crédit de la BEI fournit des ressources à long-terme à une institution spécialiste du financement des petites et moyennes entreprises, PRO PME. En 2008, 12 projets privés de taille réduite ont été financés dans le cadre de cette coopération.

La BEI a été sollicitée pour contribuer au financement des grands chantiers du Cameroun destinés à améliorer l'infrastructure nécessaire au développement économique et social, notamment la réforme et modernisation du secteur de l'eau potable urbaine et les grands projets hydroélectriques et d'infrastructures de transport. La préparation d'appuis possibles au développement de la production et distribution d'eau potable à Yaoundé et dans certaines villes de province ainsi qu'à la construction d'une nouvelle centrale électrique a considérablement avancé en 2008.

2.5 Politique de cohérence pour le développement.

Les projets actuellement menés participent à la réalisation des objectifs phares de la politique de développement de la CE. Les projets FED comme ceux financés sur le budget contribuent à réduire la pauvreté par une action directe au service des populations. La promotion des droits de l'homme est quant à elle directement assurée par le projet ayant pour objectif l'amélioration des conditions de vie des détenus. Enfin, les projets visant à établir la démarcation frontalière entre le Cameroun et le Nigéria et à accompagner la rétrocession au Cameroun des territoires du Lac Tchad et de Bakassi contribuent à la réalisation de l'objectif de maintien de la paix et de la sécurité. Il en est de même pour le projet d'appui au processus électoral, même si les conditions nationales, techniques et politiques, ne semblent plus réunies pour sa mise en œuvre.

La contribution effective de la CE au développement économique du Cameroun reste cependant affectée par d'autres politiques communautaires. Les subventions à l'exportation accordées aux agriculteurs européens dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) continuent de pénaliser la production camerounaise. A noter également que le Cameroun ne dispose pas encore des techniques suffisantes permettant de satisfaire aux normes sanitaires européennes pour exporter librement ses productions.

2.6 Dialogue avec le Parlement, les autorités locales et les ANE.

Les ANE sont consultés de façon régulière par le personnel de la délégation. Le lancement en 2008 d'un appel à propositions local visant au renforcement des capacités des ANE a d'ailleurs été l'occasion de recevoir nombre d'associations. Certaines sont également entendues sur des sujets plus politiques, de façon à bénéficier d'informations complémentaires à celles généralement diffusées. Lors des journées de la coopération, organisées conjointement par la DCE et les services de l'ON en octobre 2008, l'ensemble des ONG impliquées dans les projets

de coopération ont eu l'opportunité de s'exprimer sur la politique de la CE en matière de développement au Cameroun et sur les moyens qui permettraient d'en améliorer la qualité. Le début fut enrichissant et les ONG, appréciant la démarche, ont demandé à ce que ce type de rencontre soit organisé de façon plus régulière.

2.7 L'efficacité de l'aide.

Début 2009, après de gros efforts de préparation en 2008, un cadre structuré de relations ciblé sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris vient d'être établi entre la communauté des bailleurs de fonds et le gouvernement. Les bailleurs se tiennent mutuellement au courant de leurs interventions respectives au sein du Comité Multi Bailleurs qui a été réorganisé et comporte plusieurs groupes sectoriels (finances publiques, commerce et développement du secteur privé, stratégie de réduction de la pauvreté, gouvernance et lutte contre la corruption, etc.). La délégation participe activement au CMB et à la plupart des groupes sectoriels. Elle a cédé début 2008 la fonction de chef de file du groupe des finances publiques à la BAD et est devenue chef de file pour le groupe sectoriel "économie et commerce".

Le Comité Consultatif de Suivi de l'initiative PPTE a de fait disparu comme le suivi par les bailleurs de la gestion des fonds PPTE. En mars 2009, le gouvernement a notifié aux bailleurs la dissolution de ce dispositif, désormais jugé obsolète.

Des discussions regroupant gouvernement, société civile et partenaires techniques et financiers ont lieu dans le cadre de la Déclaration de Paris/efficacité de l'aide notamment en vue de la préparation d'Accra. Des efforts sont faits pour fournir les rapports attendus sur l'aide.

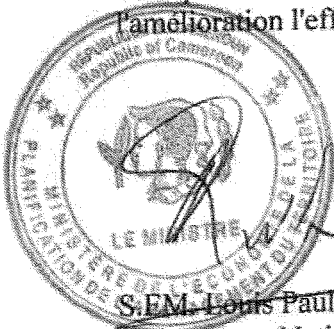
La DCE participe aussi à un sous groupe du Comité Multi Bailleurs sur la gouvernance et la corruption (GAC) dont l'objectif est la coordination des PTF sur des questions de gouvernance et plus particulièrement sur la lutte contre la corruption à travers le programme CHOC auquel la DCE a contribué à hauteur de 150.000€.

L'année a vu la continuation de la bonne coopération entre les services de l'Ordonnateur National et la Délégation, ce qui a renforcé l'efficacité dans la gestion de l'aide. Il n'y a pas eu de point de désaccord significatif en 2008 entre l'ON du FED ou sa cellule d'appui (CAON) et la Délégation. La situation de rattrapage accéléré des années 2006 et 2007 ayant été suivie d'une période à peu près normale dans la coopération, le nouvel ON, nommé en septembre 2007, a souhaité ne plus continuer à réaliser les réunions de coordination relativement fréquentes avec la DCE que tenait son prédécesseur. Néanmoins, compte tenu du fait que le Coordonnateur national a de larges pouvoirs délégués par l'ON pour la gestion du programme, la délégation n'a pas eu d'objection à ce que les réunions avec le ministre soient désormais ponctuelles et ciblées sur des éventuels problèmes pouvant surgir dans le cadre de la coopération. L'équipe de la CAON est dynamique et réussit à entretenir les liens essentiels avec les autres ministères. Des réunions régulières ont régulièrement lieu avec la DCE pour évaluer l'état d'avancement des projets et adopter les mesures qui s'imposent.

Les efforts d'harmonisation et de partage du travail entre bailleurs doivent être poursuivis au niveau des bailleurs eux-mêmes et entre partenaires techniques et financiers et le gouvernement notamment par l'intensification du travail au niveau des groupes sectoriels³ et

³ La Commission assure par exemple le rôle de chef de file dans le secteur des transports

la prise en compte de ces efforts par le gouvernement par une mise en pratique opérationnelle au niveau des ministères techniques sans chercher à jouer la surenchère entre bailleurs. Les services du MINEPAT qui vient d'être doté d'un nouvel organigramme s'y emploient. L'adoption attendue DSRP de 2^{ème} génération devrait constituer un appui important dans l'amélioration l'efficacité de l'aide.



S.E.M. Louis Paul MOTAZE
Ordonnateur National du FED

Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire

S.E.M. Raul MATEUS PAULA
Ambassadeur

Chef de Délégation de l'Union
Européenne au Cameroun

